Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 100 (2005)
Heft: 1: 100 Jahre ans anni ons : 1905-2005

Artikel: 1925-1934 : concentration des forces
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-176124

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

HIER

1925–1934: Concentration des forces

Patrimoine suisse cède plusieurs de ses domaines d'activité marginaux à des organisations à buts apparentés, et concentre ses efforts sur la sauvegarde de la substance architecturale historique en régions rurales et urbaines. La commission des costumes et chants folkloriques se sépare de Patrimoine suisse en 1926 et devient indépendante sous le nom de Fédération nationale des costumes suisses. Le Schweizer Heimatwerk prend en 1930 la succession de la coopérative de vente, dissoute l'année précédente. Sur le plan financier aussi, l'organisation repose sur de nouvelles bases. Le produit du Don suisse de la fête nationale de 1933 revient entièrement à Patrimoine suisse et à la Ligue suisse pour la protection de la nature (LSPN, aujourd'hui Pro Natura). Patrimoine suisse consacre la somme reçue à l'organisation d'un secrétariat. Ernst Laur devient en 1934 le premier secrétaire général de Patrimoine suisse.

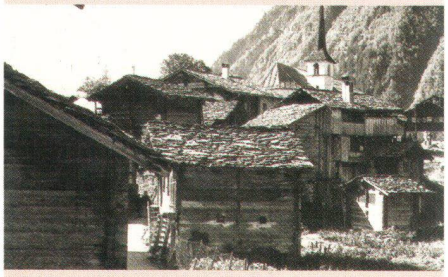

Blatten, modèle touristique de Ps *(archives Ps)*

Les conflits internes sur les stratégies et lignes directrices de l'association s'atténuent, par contre d'importantes tensions surgissent dans les rapports avec le Werkbund (l'Œuvre). Patrimoine suisse se déclare catégoriquement opposé à la « Neue Sachlichkeit » (« Nouvelle Objectivité ») en architecture. Après de violentes altercations, les rapports s'améliorent vers la fin des années 1920. Patrimoine suisse reconnaît, notamment sous l'effet de pressions internes, certains nouveaux styles architecturaux respectueux des formes historiques. Le Werkbund décide de promouvoir également les anciens artisanats. En 1930, Patrimoine suisse forme avec des organisations à buts apparentés le Forum Helveticum, une organisation faîtière des grandes associations culturelles nationales. Patrimoine suisse prépare, au début des années 1930, en collaboration avec la Ligue suisse pour la protection de la nature, des propositions pour une législation fédérale de protection de la nature et du patrimoine. Un projet qui échoue, car le Conseil fédéral repousse sa demande en 1935.

AUJOURD'HUI

Que faire pour contrer la consommation débridée de terres agricoles?

Introduire des contingents

Ces 30 dernières années, la disparition de terres cultivables s'est accélérée de façon préoccupante. La consommation moyenne de terrain par tête d'habitant atteint désormais 410 m². Les loisirs, les transports et l'urbanisation en sont la cause principale. Cependant, des décisions d'aménagement mal étudiées aggravent également la situation. Cette évolution pourrait être contrée par des contingents et des incitations financières favorisant une utilisation mesurée du sol.

Raimund Rodewald, biologiste, directeur de la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et membre du comité de Patrimoine suisse, Berne

« Plus le temps passe et plus le problème du sol devient une préoccupation majeure pour nos autorités, et même pour la population », pouvait-on lire en 1970 dans le manuel sur les améliorations foncières de l'Association suisse des ingénieurs agronomes. On recensait à cette époque la disparition de 1300 ha de terres agricoles chaque année. Aujourd'hui, cette perte atteint 4016 ha, dont 2725 ha sont sacrifiés pour le développement des constructions (statistique suisse de la superficie, 2001). Le taux de consommation de terres agricoles pour des constructions a donc doublé depuis 1970! Depuis 1970, d'ailleurs, les autorités tirent régulièrement la sonnette d'alarme dans des publications et des prises de position officielles. Tout récemment encore (en date du 3.12.2004), le Conseil fédéral, en réponse à la motion déposée par Madame Barbara Marty Kälin (ps/ZH), a fait la constatation suivante: « Le développement urbain étendu et diffus qui, malheureusement, correspond toujours à la réalité d'aujourd'hui, est effectivement en contradiction flagrante avec les principes de base de l'aménagement du territoire. »

Le problème environnemental numéro 1 en Suisse

L'extension galopante des surfaces construites est à considérer comme le problème environnemental majeur de la Suisse. Elle entrave le développement d'une structure urbaine de qualité, la maîtrise de la mobilité, la protection de la biodiversité et l'entretien des paysages agricoles. Au milieu des années nonante, chaque personne occupait l'équivalent de 397 m² de terrain, essentiellement pour se loger (112 m²) et pour utiliser des infrastructures de transport (127 m², dont 89 % uniquement pour des routes). Selon les dernières informations, la consommation de terrain par tête d'habitant atteint aujourd'hui 410 m²; cette dernière « n'était que » de 382 m² au début

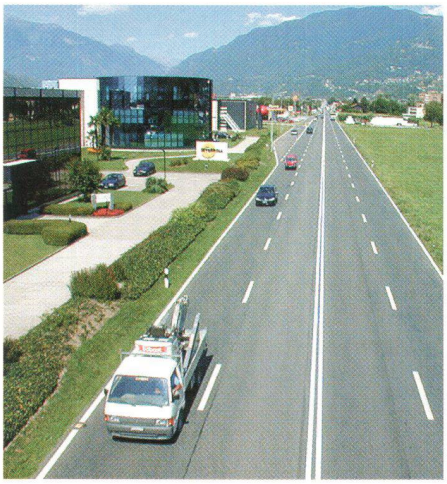

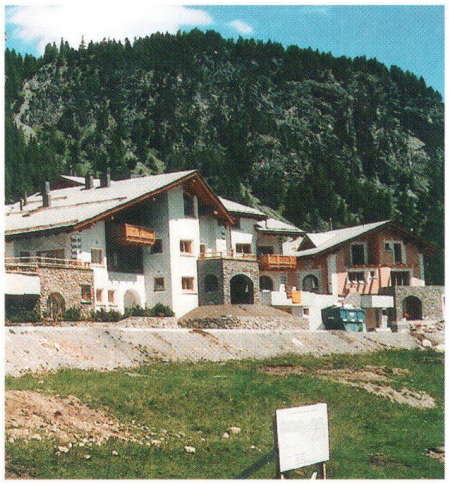

Les bâtiments commerciaux, les centres de loisirs et les résidences secondaires sont les plus grands dévoreurs de terrain *(photos R. Rodewald, à gauche: plaine de Magadino, à droite: La Punt (GR)*